



Vielle-Aure, Hautes-Pyrénées, juillet 2001
(© Gilles Pottier)

Iberolacerta bonnali (Lantz, 1927)

Lézard de Bonnal

Autres appellations – *Lacerta* (*Podarcis*) *monticola bonnali* Lantz, 1927 ; *Archaeolacerta monticola bonnali* (Lantz, 1927).

STATUT TAXINOMIQUE

Tardivement élevé au rang spécifique (Arribas 1993a,b ; Pérez-Mellado *et al.* 1993), ce lézard a été classé dans le genre *Iberolacerta* après avoir été affilié à divers autres genres (Arribas 1997, 1999a,b). Cette solution systématique et taxinomique est validée par des travaux phylogénétiques (Carranza *et al.* 2004 ; Crochet *et al.* 2004).

SOUS-ESPÈCES

Initialement décrit comme une sous-espèce d'*I. bonnali* (Arribas 1993a,b), le taxon *aranica* a été élevé au rang d'espèce. Aucune sous-espèce n'est actuellement reconnue.

RÉPARTITION-HABITAT

Répartition passée – Les rares données anciennes disponibles (Lantz 1927 ; Beck 1943 ; J.-L. de Bonnal notes manuscrites) ne permettent pas de se prononcer au sujet d'une éventuelle évolution historique de l'aire de répartition de cette espèce.

Répartition actuelle – Découvert en 1922 par Jean-Louis Bonnal au lac Bleu de Bigorre (*Terra typica*) (Hautes-Pyrénées), *I. bonnali* est endémique des Pyrénées centro-occidentales. Il se rencontre du massif du Pic du Midi d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques) à l'ouest au massif du Pic de Peguera et reliefs voisins (Lérida) à l'est (Arribas 2002b). Les données récoltées en France après 1990 ont confirmé les mentions du précédent atlas (Michelot & Martinez-Rica 1989), et largement étendu l'aire de répartition connue de ce lézard sur le versant nord des Pyrénées. Nous savons aujourd'hui qu'*I. bonnali* s'y observe depuis le massif du Pic du Midi d'Ossau (environs du col de Peyreget, Pyrénées-Atlantiques) (Pottier 2001) jusqu'au massif

du Pic de Sauvegarde (Boums de Bénasque, Haute-Garonne, J.-P. Vacher com. pers.), les Hautes-Pyrénées hébergeant la majorité des populations. L'espèce a été contactée sur plusieurs chaînons apophyses, dont le domaine alpin est connecté à celui de la haute chaîne frontalière (par exemple : massif du Pic d'Ardiden, obs. pers.), et des populations périphériques apparemment isolées ont même été découvertes dans le massif du Pic de Montaigu (Hautes-Pyrénées) (obs. pers. ; C. Bergès com. pers.) localité la plus nordique connue à ce jour. La répartition française de l'espèce (localités frontalières comprises) intéresse 78 mailles UTM 1 km x 1 km, incluses dans un rectangle de 90 km x 40 km environ.

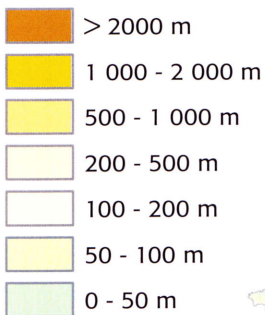
Discussion – La répartition de l'espèce est aujourd'hui assez bien connue en France, et ses limites correctement cernées. Cependant, le massif béarnais du Pic de Sesques (2606 m) constitue peut-être la véritable limite occidentale d'*I. bonnali*, qui doit y être recherché. Plusieurs massifs peu élevés (alt. < 2400 m) situés au nord des zones occupées (par exemple : pic de Bacanère) ont été prospectés sans succès. Seul *Podarcis muralis* y a été contacté (obs. pers.).

Répartition altitudinale et habitat – *I. bonnali* fréquente des zones pourvues de milieux rocheux fragmentés (pierriers, cônes d'éboulis, talus morainiques, crêtes délitées, etc.) plutôt fixés et végétalisés, bénéficiant d'un ensoleillement généreux. La nature géologique du substrat est variée. Majoritairement présent au-dessus de 2000 m, il s'observe exceptionnellement dès 1560 m dans les Hautes-Pyrénées (obs. pers., M. Cheylan com. pers.), département dans lequel il dépasse localement 3000 m (Arribas 2000b ; G. Nogué PNP com. pers.). À basse altitude (< 2200 m), l'espèce cohabite assez souvent avec *P. muralis*. Les cas de syntopie sont plus rares à haute altitude (> 2200 m, étage alpin).



0 100 200
km

Altitude



- Observations de 1970 à 1989
- Observations à partir de 1990
- △ Introduit, observations de 1970 à 1989
- ▲ Introduit, observations à partir de 1990

CONSERVATION

L'aire de répartition française d'*I. bonnali* est largement intégrée au réseau Natura 2000, en plus d'être en grande partie située dans le Parc national des Pyrénées. La principale menace pesant sur l'espèce apparaît être le réchauffement climatique, qui entraîne une diminution du domaine alpin. L'implantation de stations de ski, comme la création de nouvelles infrastructures routières, sont évidemment susceptibles de porter atteinte aux populations de ce lézard.

Statut liste rouge nationale : **EN**

Gilles Pottier

